

Patrick BONNET
11, rue de la République
57380 Faulquemont

Faulquemont, le 27 février 2018

A

Monsieur François LAVERGNE
Président du District Urbain de Faulquemont
1 Allée René Cassin
57380 Faulquemont

Depuis des années le Sydème, organisme qui collecte nos déchets, dont ceux du District Urbain de Faulquemont, fait parler de lui par sa gestion quelque peu « nébuleuse et embrouillée » faite de maints dysfonctionnements. Incompétence ? Folie des grandeurs ? Au final c'est le contribuable qui paie, qui paiera.

Dans un article de presse du 31 décembre 2017, pour justifier l'annulation du budget de l'année 2016 par le tribunal administratif de Strasbourg, le président de cette institution avait eu pour explication : « *la mise en place de recettes fictives pour rendre le budget légal* ». Cet aveu m'avait poussé à réagir dans la même presse dès le lendemain. Dans un autre article de presse (22/02/2018), ce même président indiquait que cette gestion 2016 était de l'histoire ancienne.

Monsieur le Président, comme vous le savez, en matière de finances publiques, la notion d'insincérité est caractérisée par « *l'intention de fausser les grandes lignes de l'équilibre budgétaire* ». Dans son jugement, le tribunal indiquait que « *les 2 041 824€ inscrits en tant que produits exceptionnels en section de fonctionnement ne correspondaient à aucune prestation dont le Sydème pourrait justifier* », ajoutant « *que ces montants avaient été surévalués aux seules fins d'adopter un budget en équilibre* ». Le mot **insincérité** était alors inscrit dans ses délibérations.

Comme il est indiqué sur son site internet, le Sydème est un organisme administré par une assemblée délibérante, le Comité Syndical, qui prend toutes les décisions dont deux sont de voter le budget et de décider des investissements. Les membres de cette assemblée sont des élus de communes adhérentes de Moselle et d'Alsace-Bossue.

J'ai écrit au Préfet, au Président de la Cour des Comptes, au Directeur de la Direccte, au Procureur de la République pour dénoncer cette mauvaise « plaisanterie ». J'ai obtenu une réponse des 3 premiers. Dans mes courriers, ainsi que je le fis auprès du Républicain-Lorrain, j'émettais le vœu d'une démission collective, évidente dans cette lamentable affaire qui démontre l'incompétence, la mauvaise foi, une fuite en avant et qui, de surcroît, conforte l'image lamentable et négative qu'ont les citoyens des élus, des politiques dont vous et moi faisons partie.

Pour le District Urbain de Faulquemont, monsieur Victor Michel, en sa qualité de vice-président du Sydème représente la Communauté de Communes. En outre, son titre lui donne droit à une indemnité. Sa mission, me semble-t-il, est également de défendre les intérêts des quelques 25 000 habitants du territoire que vous administrez.

Le Républicain-Lorrain du 23 février 2018 évoque le rapport de la Cour des Comptes sous le titre « *Les dirigeants du Sydème ont mal maîtrisé les coûts* ». Sur la photo jointe à cet article, si deux des vice-présidents semblent manifester de la retenue, monsieur Victor Michel lui se montre souriant, serein voire tout à fait détendu. On a du mal de croire qu'un sujet aussi grave puisse se traiter dans une pareille bonne humeur !

Monsieur le Président, comment continuer à rester plausible, Vous, moi, le District Urbain de Faulquemont, ses dirigeants si les mesures ne sont pas prises pour assurer notre crédibilité ?

Il me semble donc, pour toutes les raisons évoquées plus haut, que le remplacement de monsieur Victor Michel dans sa fonction de vice-président fasse l'objet d'une délibération du prochain conseil communautaire.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, mes sincères salutations.

Patrick BONNET